

Règlement Jury - appel à candidature



1. Rappel sur les conditions pour pouvoir bénéficier de la prime Dynashop

- Le commerce doit s'installer dans une cellule commerciale vide ;
- Le projet de commerce doit être de qualité, original et/ou répondre aux besoins de la zone. Il devra, en définitive, apporter une réelle plus-value pour Seraing ;
- Le commerce devra être accessible tous les jours, selon des horaires habituels, à l'exception du ou des jours de repos hebdomadaires ;
- Le candidat-commerçant devra maintenir son activité dans la cellule commerciale pendant 2 ans minimum après l'ouverture du commerce. En cas de fermeture du commerce durant cette période, l'exploitant sera tenu de rembourser le montant de la prime ;
- Le candidat-commerçant doit être en règle avec les dispositions légales qui régissent l'exercice de son activité ainsi que vis-à-vis des législations et réglementations fiscales, sociales et environnementales ;
- Le candidat-commerçant est en règle avec les prescriptions urbanistiques ;

2. Déroulement du jury

- 10 min de présentation orale du porteur de projet
- 10 min de questions du jury
- 10 min de délibération

3. Rappel sur le processus de sélection - voir grille d'évaluation

Le jury est appelé à noter les projets par rapport à ces critères:

- Caractère original du projet : soit par le choix des produits proposés, soit par la manière de présenter ou de vendre ses produits, soit par sa décoration, par l'intégration du design, par l'aménagement du magasin, par l'intégration de la notion de durabilité, de circuits courts ou d'économie circulaire, ...
- Qualité du commerce : aptitude à satisfaire les attentes du consommateur et les exigences du secteur. La qualité du commerce peut être jugée à travers les éléments suivants : concept commercial, produits proposés, aménagement extérieur et intérieur, compétences de l'entrepreneur.
- Réponse aux besoins de la zone : le commerce apporte-t-il une plus-value dans la zone où il souhaite s'installer ?

Après mise en commun des notes du jury, les projets sont soit acceptés, soit refusés, soit acceptés sous condition.